

COMMUNIQUE

AFSCA : Déclarations relatives aux contributions 2006

16 novembre 2006

Plusieurs agriculteurs ont reçu de l'AFSCA un dernier rappel les invitant à contacter le call center pour communiquer leurs données de déclaration et éviter ainsi d'être facturés au montant le plus élevé du secteur concerné.

L'AFSCA s'explique:

La nouvelle banque de données des opérateurs de l'AFSCA est née du transfert de tous les opérateurs enregistrés dans les bases de données gérées par les différents services regroupés au sein de l'AFSCA. Il s'agit plus particulièrement pour le secteur de la production primaire des bases de données SANITEL, Belfyt, SANHYMILK, infana et IG/IMP.

Or certains opérateurs se trouvaient simultanément repris dans 2 ou plusieurs anciennes bases de données. Ils ont donc été transférés plusieurs fois dans la nouvelle banque de données.

Malgré tout le soin apporté par l'AFSCA au " nettoyage " des données, il se peut que certains agriculteurs se retrouvent malencontreusement enregistrés plusieurs fois, voire même pour des activités autres que la production primaire.

Par exemple, un agriculteur qui est aussi agréé comme fabricant d'aliments pour animaux a reçu 2 formulaires. S'il n'a pas renvoyé le formulaire comme fabricant en signalant que son activité principale est agriculteur, il a reçu une lettre de rappel.

L'AFSCA invite tous les agriculteurs qui ont reçu un rappel à contacter le call center (tél: +32 2 545 50 75) afin de corriger les données les concernant qui se trouvent dans la banque de données de l'AFSCA et d'éviter ainsi à l'avenir tout nouveau désagrément.

L'Agence vous remercie pour votre bonne collaboration.

Personne de contact pour la presse francophone : pierre cassart 0477 69 35 65

Personne de contact pour la presse néerlandophone : pascal houbaert 0475 20 66 73

